

15/04/2021
Focus 2021 - 03

ING Focus

Covid-19: un virus pour la cohésion sociale ?

Non seulement le Covid est une maladie inégalitaire, mais il menace également de propager de futures inégalités économiques et de mettre en péril la cohésion européenne. Un an après les premières mesures de confinement, nous constatons que le risque d'accroissement des inégalités est présent sous diverses formes sur le marché du travail européen. Voici nos principales conclusions :

Le chiffre

-5,5%

La perte de PIB encore enregistrée au dernier trimestre 2020 dans les secteurs vulnérables de l'économie belge, plus du double des autres secteurs.

- Les mesures de soutien gouvernementales ont maintenu le chômage et l'emploi relativement stables statistiquement parlant. Par contre, par rapport au niveau d'avant crise, les heures travaillées ont baissé au second trimestre 2020 de 15% en Belgique. En outre, la baisse de l'emploi a été particulièrement forte chez les jeunes travailleurs au début de la crise dans notre pays.
- Nous montrons que la divergence dans la contraction des heures travaillées est liée à la spécialisation des pays dans les secteurs qui étaient les plus vulnérables aux mesures de confinement (Fabrication de véhicules et de matériel de transport ; Commerce de gros et de détail ; Hôtels, restaurants et voyages aériens ; Services immobiliers ; Arts et spectacles). Ils représentent jusqu'à 40% de la valeur ajoutée brute nationale en Grèce, contre moins de 25% en Irlande. La Belgique (30%) est sous la moyenne européenne de 34%.
- Ces secteurs présentent des caractéristiques communes à tous les pays qui les rendent vulnérables à une hausse des inégalités : ces secteurs sont des utilisateurs intensifs de contrats non standards (ou CNS, des travailleurs temporaires ou de petits entrepreneurs où se concentrent notamment les travailleurs jeunes et moins diplômés) et d'emplois à bas salaires.
- Les premiers représentent 30,5% de l'emploi dans les secteurs vulnérables au confinements dans la zone euro, les seconds 23%. Là encore la Belgique est proche de la moyenne avec 29% des travailleurs des secteurs vulnérables sous contrats non standard et 19% en bas salaires. Cependant, ces deux chiffres sont nettement supérieurs à la moyenne belge (tous secteurs confondus).
- Notre analyse montre que les vulnérabilités peuvent être différentes d'un pays à l'autre : les travailleurs à bas salaire en Allemagne et en Irlande, les travailleurs en CNS au Portugal et en Espagne, les deux en Grèce et aux Pays-Bas. La France et la Belgique apparaissent, comme le Royaume-Uni, parmi les moins vulnérables car ils présentent des populations de travailleurs vulnérables relativement moins nombreuses que dans d'autres pays.
- Cependant, les données les plus récentes montrent qu'au quatrième trimestre de 2020, les secteurs vulnérables étaient encore loin de la reprise, ce qui contraste fortement avec le reste de l'économie. En Belgique aussi, les secteurs vulnérables étaient encore au T4 5,5% en-dessous de leur PIB d'avant crise alors que le reste de l'économie n'était que 2,4% sous ce niveau.
- Dans les pays où des mesures adéquates ont été prises, le risque de voir les inégalités augmenter fortement sont limités. Cependant, les mesures prises au début de la pandémie pour une période que l'on attendait assez courte ne sont pas toujours adéquates pour les travailleurs de secteurs où la crise durera sans doute un an et demi.
- Pour éviter que ces derniers ne tombent dans la pauvreté, des mesures spécifiques et ciblées sont nécessaires au sein des plans de relance à venir, notamment pour relancer le marché du travail.

Au début de la pandémie de Covid, il a semblé pendant un moment que nous étions tous dans le même bateau. Cependant, les réalités du marché du travail nous ont rapidement rappelé que tout le monde ne serait pas touché de la même manière dans les économies occidentales. Certains secteurs et catégories de travailleurs ayant été plus touchés que d'autres, un certain nombre de mesures des inégalités risquent d'augmenter. Ces mesures sont multidimensionnelles : la crise de Covid et les confinements qui l'ont accompagnée ont eu des effets macroéconomiques hétérogènes, entre les pays, les catégories d'âge et d'éducation. Le risque de voir les inégalités augmenter dans plusieurs de ces dimensions à cause de la pandémie est réel, à court et à long terme.

Mesurer les inégalités est long et difficile : la plupart des données sont annuelles (les derniers indicateurs de Gini remontent à 2018 dans la plupart des cas) ou différées, ou manquent de la granularité nécessaire pour faire des observations macroéconomiques entre les groupes de revenus ou d'âge en temps voulu. Compte tenu de la nature de la crise de Covid, nous nous concentrons ici sur les divergences entre pays dans les caractéristiques et les évolutions du marché du travail pour comprendre ce qui s'est réellement passé sur le marché du travail et où se situent les plus grands risques d'inégalité, tant pour le court terme que pour la reprise post-pandémie.

1. L'évolution du marché de l'emploi pendant la pandémie

Lorsqu'on examine les chiffres de l'emploi dans la zone euro, on peut s'étonner que la crise de Covid soit à peine visible. Le Graphique 1 montre que la contraction de l'emploi dans la zone euro au deuxième trimestre (-2,1 % et seulement 1,2% en Belgique) a été relativement faible par rapport au choc économique (le PIB a baissé de 15 % par rapport au quatrième trimestre de 2019) ou à ce qui a été observé aux États-Unis (-12,8 % de l'emploi total). Les statistiques de l'emploi sous-estiment donc largement l'ampleur réelle du choc d'activité.

C'est notamment dû au fait que les travailleurs bénéficiant d'un régime de chômage temporaire n'ont en réalité pas été comptabilisés comme chômeurs : ils n'ont pas pu aller travailler, perdant parfois une part non négligeable de leurs revenus (les allocations ne couvrant pas toujours la totalité de leurs pertes de revenus), mais en même temps ils ne cherchaient pas d'emploi, puisqu'ils en avaient toujours un. Comme plusieurs études¹ l'ont récemment montré, jusqu'à 35 % de l'ensemble des salariés en France (et 28 % en Belgique au second trimestre soit 1,1 millions de travailleurs) étaient soumis à de tels régimes au plus fort de la crise. Dans la zone euro, cela représentait 32 millions de travailleurs au pic, soit trois fois le nombre de chômeurs au même moment.

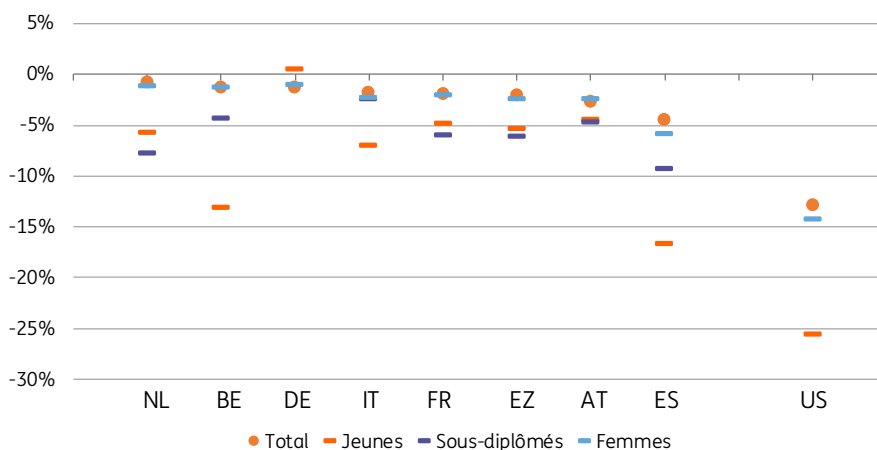
Malgré leurs limitations, les données sur l'emploi montrent que les différentes catégories de travailleurs ont été touchées de manière différente. Par exemple, dans la zone euro, la baisse de l'emploi des femmes n'a été que marginalement supérieure à la moyenne, tandis que l'emploi a davantage diminué pour les travailleurs peu qualifiés (ayant au maximum un diplôme du secondaire inférieur) ou jeunes (moins de 25 ans) : respectivement -6,1% et -5,0% de baisse de l'emploi par rapport à la moyenne de -2,1%. En conséquence, le taux de chômage des jeunes dans la zone euro a augmenté, passant de 15,5 % à la fin de 2019 à 17,7 % en juin 2020 et se situait encore à 18,5 % à la fin de l'année², même si le chômage total a diminué dans le courant de 2020. Sur le Graphique 1, on peut voir que les pays ont présenté divers niveaux d'hétérogénéité dans la

¹ Source: [ECB Economic Bulletin](#) 2020-08 ; aussi, notre récente publication en anglais [ING Think](#).

² En Belgique, ces 3 chiffres sont respectivement de 14,6%, 15,3% et 15,9% (Statbel). Il est vrai que le passage en 2017 à 475 heures de travail par an pour les étudiants jobistes a fait progresser leur nombre de plus de 10% dans les trois ans qui ont suivi selon l'ONSS. Ils étaient 561.000 en 2019. Compte tenu du fait que la plupart travaillent l'été, les 45.000 emplois jeunes détruits par le Covid au second trimestre en Belgique correspondent environ à une baisse de 14% des étudiants actifs ce trimestre là.

contraction de l'emploi. La Belgique et l'Espagne sont notamment les pays qui ont vu les plus grands écarts entre les jeunes travailleurs (moins de 25 ans) et la moyenne nationale

Gr 1 Baisse de l'emploi au T2 2020 (comparé au T4 2019 en %) par catégorie

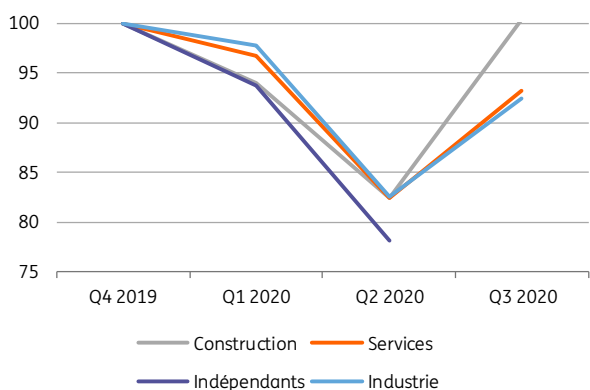


Sources: Enquêtes Forces de Travail (âge 15-64 ans ; Données ajustées pour les variations saisonnières mais pas calendaires) et calculs ING. *Maximum secondaire inférieur.

Les données d'emploi montrent donc que la crise a touché certaines personnes plus que d'autres, mais qu'elles sous-estiment globalement l'ampleur du choc. Les enquêtes d'Eurostat sur les forces de travail peuvent nous en apprendre davantage sur ce qui s'est réellement passé. Ainsi, alors que le taux de chômage dans la zone euro a culminé à 9 % en juillet, elles montrent que 17 % des travailleurs n'ont pas travaillé un seul jour au cours du deuxième trimestre de 2020, ce qui semble plus comparable aux chiffres américains, où le taux de chômage a culminé à 15 %.

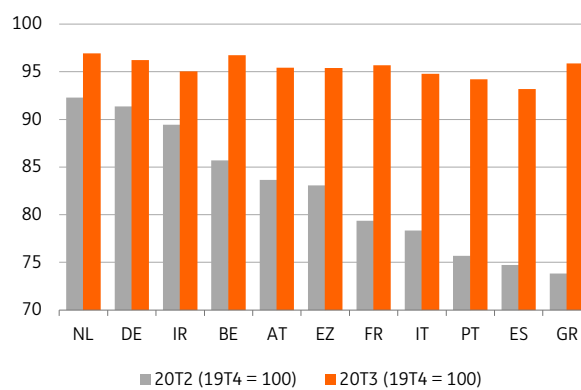
L'examen de la composante "heures travaillées" de l'enquête offre par exemple une image plus précise de l'évolution du marché du travail. Comme le montre le Graphique 2, les heures travaillées dans la zone euro ont diminué de plus de 15% dans tous les secteurs au deuxième trimestre et de plus de 20% pour les indépendants. Cela se compare à la baisse de l'emploi de 2,1 % que nous avons décrite plus haut (par rapport au T4 2019). Depuis lors, les données ont montré que la reprise économique a fait remonter les heures travaillées dans le secteur de la construction, tandis que celles prestées dans les services et l'industrie étaient encore respectivement inférieures de 6,7 % et 7,5 % à leurs niveaux d'avant la pandémie au 3^{ème} trimestre.

Gr. 2 Heures travaillées par secteur dans la zone euro (T4 2019 = 100)



Source: ECB Data Warehouse (BNB pour la Belgique) Données désaisonnalisées

Gr. 3 Heures travaillées par pays dans la zone euro (T4 2019 = 100)



Source: ECB Data Warehouse (BNB pour la Belgique) Données désaisonnalisées

Au niveau national, le Graphique 3 montre que si le choc a eu des conséquences très différentes selon les pays (les heures travaillées se sont contractées de moins de 10% en

Allemagne et de plus de 25% en Espagne), le troisième trimestre les a rattrapés. Cependant, si les divergences sont moins évidentes au T3, elles restent néanmoins relativement élevées : les heures travaillées au T3 vont de 97% du niveau d'avant-crise en Belgique et aux Pays-Bas à seulement 93,2% en Espagne par exemple. La Belgique est donc dans le peloton de tête en terme de retour à la quantité de travail prestée.

Ces données montrent néanmoins qu'à un niveau de la zone euro, les efforts nécessaires pour rattraper les niveaux d'avant la pandémie sont encore très élevés : pendant la crise financière, il a fallu 10 trimestres (de mi-2013 à fin 2015) pour revenir de 95 % à 100 % des heures travaillées de 2007 dans la zone euro.

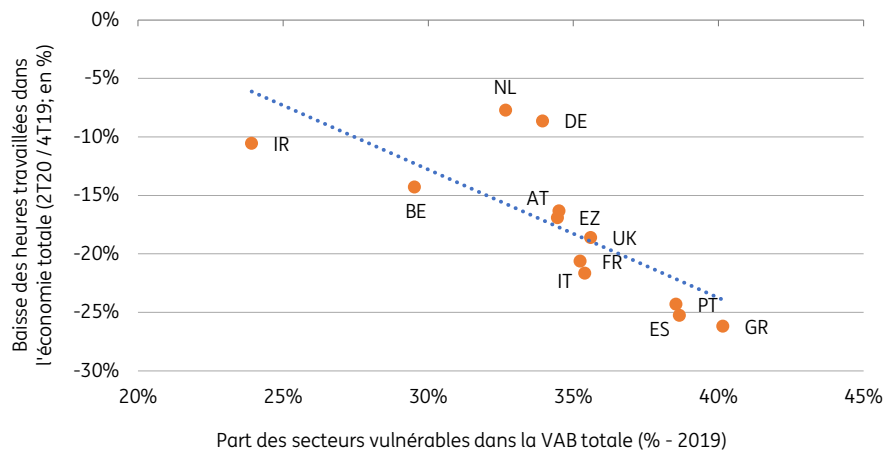
Certes, une partie de ce retard est directement liée aux mesures de confinement, de sorte qu'une fois que ces mesures auront disparu avec la campagne de vaccination, un certain rattrapage aura lieu. Cependant, nous cherchons à montrer ici que les heures « manquantes » sont concentrées dans les poches les plus vulnérables du marché du travail, ce qui - étant donné l'allongement de la situation de verrouillage en 2021 - pourrait finir par avoir un impact à long terme sur l'inégalité.

2. Les secteurs les plus vulnérables sont facilement identifiables

Dans le cas du Covid-19, le moins que l'on puisse dire est que l'impact économique a été fortement concentré dans les secteurs où la demande repose sur la mobilité ou les contacts humains. Nous les définirons ici comme les secteurs suivants³ : Fabrication de véhicules et de matériel de transport ; Commerce de gros et de détail ; Hôtels, restaurants et voyages aériens ; Services professionnels et immobiliers ; Arts et spectacles. Cette définition suit des recherches antérieures de l'OCDE⁴, sauf que nous avons choisi d'exclure la construction où (comme on peut le voir sur le Graphique 2) l'emploi a rapidement dépassé son niveau d'avant la crise. Ces secteurs représentent par exemple une part des marchés de l'emploi locaux qui varie d'environ 25 % en France et en Belgique à un peu moins de 35 % en Espagne.

Le Graphique 4 confirme que la chute des heures travaillées que nous avons décrite ci-dessus a principalement eu lieu dans les pays fortement spécialisés (en % de leur valeur ajoutée brute totale ou VAB) dans ces secteurs vulnérables au Covid : par exemple, ils représentent jusqu'à 40% de l'activité économique en Grèce, en Espagne et au Portugal, ce qui explique en partie pourquoi ces pays ont vu les heures travaillées chuter de 25% au cours des premières semaines de confinement. La Belgique étant un peu moins « spécialisée » que les autres pays dans ces activités (29,5% de la valeur ajoutée), elle a aussi vu un choc moins important sur son activité totale que d'autres pays.

Gr 4 Les heures travaillées se sont contractées le plus dans les pays spécialisés dans les activités les plus touchées par les mesures de confinement



Sources : Eurostat, BCE, calculs ING - NB : Les chiffres de VAB sont pris en termes nominaux, corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier.

De là, nous concluons que les divergences observées sur le marché du travail entre les pays sont liées à leur structure économique et à leur spécialisation dans des secteurs particulièrement vulnérables au Covid, ce qui était de toute évidence déjà bien documenté.

Dans ce qui suit, nous montrons que ces secteurs présentent en outre des caractéristiques communes à tous les pays et qui les rendent vulnérables à une augmentation des inégalités selon plusieurs dimensions (bas salaires/hauts salaires, genre, âgés/jeunes, qualifiés/non-qualifiés, contrats standards/non standards).

³ Codes NACE C29, C30, G, H51, I, L, N, R.

⁴ OCDE (2020), OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0d1d1e2e-en>.

3. Marché du travail et inégalités

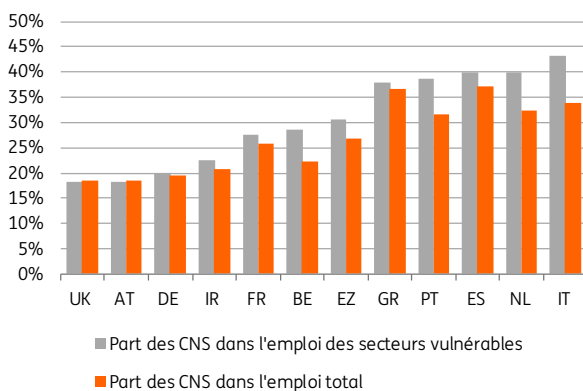
Comme l'a dit Mario Draghi, en temps de crise, "la principale cause de l'inégalité est le chômage". Par conséquent, la création d'emplois est le meilleur moyen de réduire les inégalités, puisqu'une reprise du marché du travail profite toujours davantage à ceux qui sont aussi les premiers à perdre leur emploi. Dans la crise actuelle, le prolongement des mesures de confinement qui touchent les secteurs les plus vulnérables constitue un risque pour les inégalités, car ces secteurs sont des utilisateurs intensifs de régimes de travail atypiques et de bas salaires.

Que ce soit parce qu'ils sont jeunes (arrivés en dernier dans l'entreprise) ou sans diplôme (facilement interchangeable), les travailleurs vulnérables peuvent généralement être poussés facilement hors de l'emploi parce qu'ils sont dans ce que les économistes appellent des contrats de travail non standard (CNS) : contrats temporaires et travail indépendant, auxquels s'ajoutent parfois des contrats à temps partiel (nous n'en tiendrons pas compte dans ce qui suit car la nature même de la crise actuelle a frappé de manière disproportionnée les deux premiers et que ceux-ci incluent déjà les travailleurs indépendants à temps partiel et les travailleurs temporaires à temps partiel).

La prévalence des CNS sur un marché du travail ou dans un pays donné est donc une composante importante du risque en matière d'inégalité. Par exemple, lorsque la pandémie a frappé, les contrats temporaires n'ont tout simplement pas été renouvelés et beaucoup d'interim arrêté, ce qui représente l'essentiel de la hausse du chômage au T2 2020 dans certains pays. Dans la plupart des pays, ces travailleurs n'ont pas bénéficié des mêmes conditions que les travailleurs au chômage temporaire. En outre, les allocations de chômage sont généralement beaucoup moins généreuses (bien que cela dépende des pays) pour les petits indépendants en cessation d'activité ou les jeunes travailleurs sous contrat court que pour les travailleurs sous contrat standard.

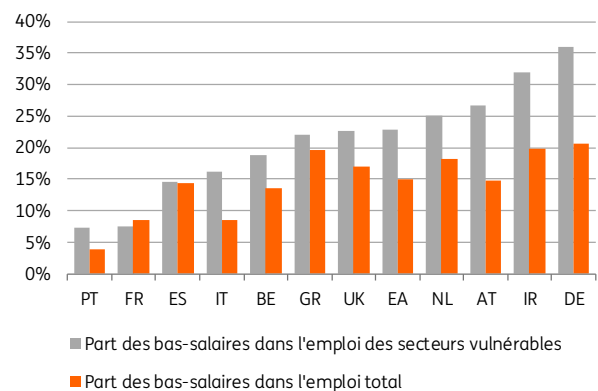
Un autre risque découle de la prévalence des bas salaires car leurs revenus de remplacement, une fois au chômage, sont souvent inférieurs à leur salaire d'activité, déjà faible. Peu de pays en dehors des États-Unis ont réussi à inverser cette situation pendant la pandémie. Les Graphiques 5 et 6 montrent que les secteurs vulnérables au Covid identifiés précédemment sont des utilisateurs intensifs de CNS et de travailleurs à bas salaire, quand on les compare aux autres secteurs.

Gr. 5 Part (%) des CNS dans l'emploi des secteurs vulnérables (comparé à la moyenne nationale)



Sources: Enquêtes Forces de Travail et calculs ING

Gr. 6 Part (%) des bas salaires⁵ dans l'emploi des secteurs vulnérables (comparé à la moyenne nationale)



Sources: Enquêtes Forces de Travail et calculs ING

Ainsi, le Graphique 5 montre que les CNS (indépendants et contrats temporaires) représentent 30,5 % de l'emploi de la zone euro dans les secteurs vulnérables identifiés

⁵ Eurostat définit les travailleurs à bas salaire comme les travailleurs (hors apprentis) gagnant 2/3 ou moins du salaire horaire brut median dans la pays.

ci-dessus, ce qui est supérieur à la part de 26,8 % qu'ils occupent dans l'emploi total. Nous constatons que les écarts sont plus importants en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en Belgique, où les secteurs vulnérables ont beaucoup plus recours aux CNS que la moyenne, avec des proportions atteignant 40 % aux Pays-Bas et en Espagne et 43 % en Italie. En Belgique, si l'écart est important, les CNS ne représentent que 22,3% de l'emploi total (28,7%), un des taux les plus faibles de la zone euro (aussi en Autriche, en Allemagne et en Irlande).

En ce qui concerne les emplois faiblement rémunérés (Graphique 6), d'autres pays se distinguent : leur part de l'emploi dans les secteurs vulnérables est disproportionnellement élevée (par rapport à la moyenne nationale) en Autriche, en Allemagne et en Irlande. Par exemple, 36% de l'emploi dans les secteurs vulnérables sont des emplois à bas salaire horaire en Allemagne, contre une moyenne nationale de seulement 21%. En Belgique, on compte 14% de bas salaires dans l'emploi total et 19% dans les secteurs vulnérables.

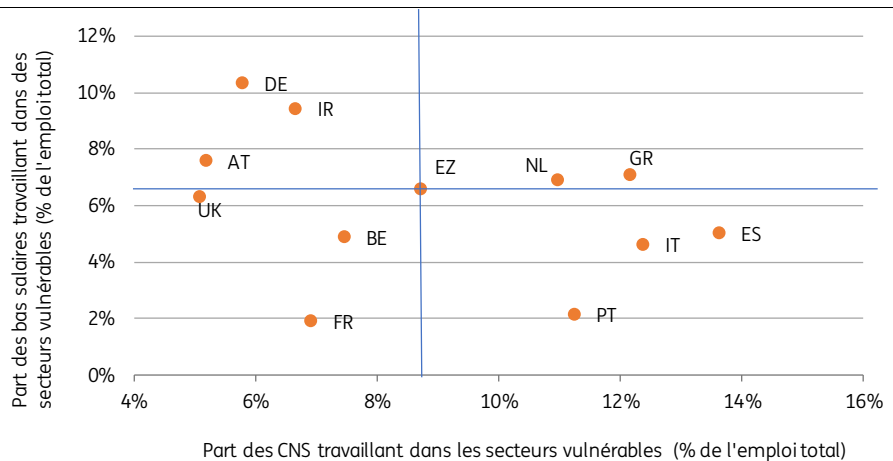
Nous pensons que ces caractéristiques permettent d'englober plusieurs dimensions de l'inégalité : l'éducation et l'âge (les travailleurs les moins instruits et les plus jeunes ayant souvent des contrats de travail non standards), et les salaires. Comme elles caractérisent des secteurs dont nous connaissons l'évolution en 2020, nous pensons que l'analyse de ces évolutions (ci-dessous) illustrera également les évolutions des risques d'inégalité auxquels les différents pays s'exposent.

4. Cartographier les risques d'inégalité

La crise du Covid ayant frappant des secteurs qui, traditionnellement, font appel plus que d'autres à des travailleurs vulnérables, il est naturel qu'elle n'ait pas frappé de la même manière les groupes de travailleurs (jeunes et vieux, contrats standard et non standard, bas et hauts salaires). Étant donné que les pays de la zone euro ont des degrés différents de spécialisation dans ces activités vulnérables, un choc asymétrique sur les groupes de travailleurs implique également des divergences dans les risques d'inégalité auxquels les pays s'exposent. Il est donc intéressant de montrer les pays dont une plus grande partie du marché du travail est constituée de CNS et/ou d'emplois faiblement rémunérés occupés dans des secteurs vulnérables.

Dans le Graphique 7, nous « cartographions » les pays selon deux dimensions : la part de l'emploi total représentée par (1) les CNS dans les secteurs vulnérables au Covid et (2) les emplois faiblement rémunérés dans ces mêmes secteurs. Nous prenons la moyenne de la zone euro comme référence pour faire apparaître 4 groupes : les pays à faible risque (FR, BE, UK) et les pays à haut risque (NL, GR) ayant une part supérieure à la moyenne de (1) et (2), les autres étant des pays principalement vulnérables du côté des bas salaires (AT, DE, IR) ou du côté des CNS (ES, IT, PT). Cette cartographie montre que les sources de vulnérabilité peuvent ne pas être les mêmes d'un pays à l'autre et qu'elles nécessitent donc des politiques locales spécifiques pour empêcher les risques d'inégalité de se matérialiser. Dans le même ordre d'idée, un pays à faible risque qui ne prendrait aucune mesure pour contrer les risques pourrait très bien voir se matérialiser ces risques chez certains groupes de travailleurs alors que des pays a priori plus à risque les éviteraient grâce à des mesures spécifiques.

Gr 7 Montée des inégalités: une cartographie des risques



Sources: Eurostat, BCE, calculs ING

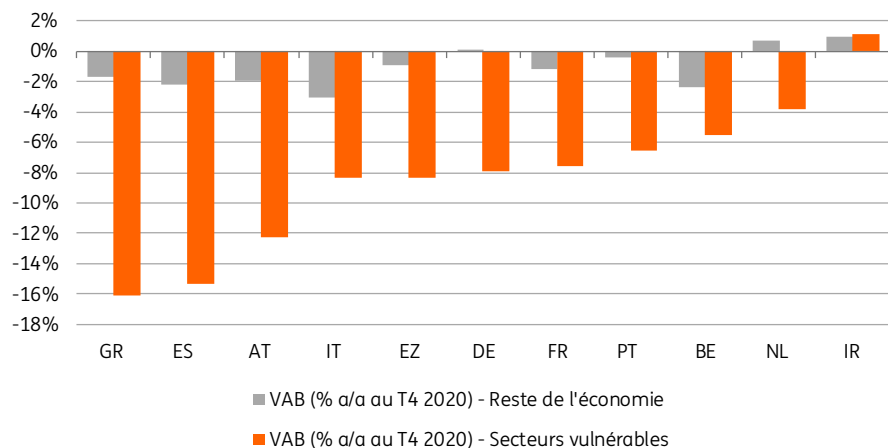
5. Perspectives de reprise et risques d'inégalité à long terme

Les chiffres de croissance observés dans la zone euro au second semestre de 2020 montrent que la reprise, jusqu'à présent, a été aussi déséquilibrée que le choc. Certains secteurs ont vu leur valeur ajoutée brute (VAB) rattraper et même parfois dépasser leur niveau d'avant-crise, tandis que la perte de production reste concentrée dans les secteurs identifiés ci-dessus.

Le Graphique 8 confirme que, dans la plupart des pays, les secteurs vulnérables sont en retard sur le rebond qui s'est produit dans le reste de l'économie : en Espagne, ils ont toujours une VAB inférieure de 15 % à leur niveau d'avant la pandémie, alors que le reste de l'économie n'est inférieur que de 2 % à ce niveau. En Allemagne, au Portugal, aux Pays-Bas ou en Irlande, le reste de l'économie s'est même totalement rétabli. A cet égard, la Belgique est un des pays avec le moins d'écart entre la perte d'activité encore à combler pour les secteurs vulnérables (5,5%) et les autres (2,4%).

C'est très important car cela signifie que l' "économie à 90 %"⁶ n'existe pas : la plupart des secteurs se sont (presque) totalement rétablis, tandis que certains d'entre eux vivent dans une "économie à 85 %". En termes d'inégalité, cela accroît les risques, car ces secteurs sont de gros utilisateurs de formes d'emploi plus vulnérables. De plus, nous savons qu'étant donné la lenteur de la campagne de vaccination en Europe, les mesures de confinement mettront du temps à disparaître, de sorte que la crise sera plus longue pour ces secteurs que pour les autres. Si le risque de voir les inégalités se creuser était certes limité pour un choc de 3 mois, il n'en sera probablement pas de même avec une situation qui perdure pendant un an et demi.

Gr 8 Les secteurs vulnérables constituent la majeure part de la perte d'activité encore à combler



Sources: Eurostat, BCE, calculs ING - NB : Les chiffres de VAB sont pris en termes nominaux, corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier.

Plusieurs raisons expliquent le risque croissant de voir une partie de la population active identifiée ci-dessus tomber dans la pauvreté, augmentant ainsi les inégalités à long terme. Premièrement, les mesures de confinement ont été renouvelées sur tout le continent récemment, frappant à nouveau les mêmes secteurs au cours du premier semestre 2021. Deuxièmement, il y a peu de chance de revenir à une distanciation sociale normale avant la fin de 2021, date à laquelle la majorité de la population devrait être vaccinée dans toute la zone euro. Troisièmement, la période post-pandémique pourrait potentiellement apporter une "nouvelle normalité" très problématique pour les travailleurs des secteurs vulnérables : le nombre d'employeurs aura diminué du fait des faillites, ce qui plafonnera probablement les salaires et la durée des contrats pour plus

⁶ L'économie à 90 % est un titre célèbre de The Economist (30/04/2020) qui prévoyait que le rebond encore à venir serait incomplet.

longtemps. Or, les travailleurs à bas salaire et/ou en CNS dans les secteurs vulnérables représentent de 5 à 15 % des travailleurs dans les pays européens, c'est loin d'être négligeable si c'est là que se concentrent les risques.

Pour contrer ces risques, certains pays ont pris des mesures pour s'assurer que les travailleurs vulnérables qui sont passés à travers le filet de sécurité sociale ne tombent pas dans la pauvreté. Certains pays pourraient en faire davantage. Ce que nos résultats montrent, c'est qu'après des mesures générales (valables pour l'ensemble des secteurs) de grande envergure, justifiées au début de l'épidémie, des mesures ciblées sur des groupes de travailleurs plus spécifiques doivent être planifiées jusqu'à la fin de l'année. Comme il est beaucoup plus facile de tomber dans la pauvreté que d'en sortir, les prochains plans de relance devront se concentrer sur les emplois vulnérables où les mesures de prévention auront échoué.

Les mesures ciblées peuvent prendre la forme de subventions temporaires ou de participations élargies aux programmes de chômage temporaire ou de formation. On peut par exemple penser aux travailleurs temporaires qui devraient être soutenus pour pouvoir passer des secteurs vulnérables aux secteurs qui ont connu la reprise. Pour les petits indépendants qui risquent de faire faillite une fois que les moratoires sur ces dernières seront levés, le besoin d'aide va sans doute encore augmenter.

Certains pays ont déjà pris certaines mesures, bien que le temps nécessaire pour que les bénéficiaires aient effectivement accès aux fonds ait beaucoup varié d'un pays à l'autre. L'Autriche, par exemple, dispose d'un plan de reconversion pour les travailleurs peu qualifiés bénéficiant d'une augmentation des allocations de chômage, ainsi que d'un fonds spécial pour ceux qui ne bénéficient pas des allocations de chômage classiques. L'Allemagne a pris des mesures ciblées pour autoentrepreneurs mais n'a mis en place que des incitations très limitées pour maintenir les travailleurs les plus jeunes dans les effectifs des entreprises.

En Belgique, le chômage temporaire n'a pas compensé tout le monde : les enquêtes ERMG de la Banque Nationale montraient que 21% des ménages déploraient une perte de revenus supérieure à 10% au début de l'épidémie (enquête de juin). Il est très vraisemblable que ces ménages soient concentrés dans les catégories citées ici car le chiffre était encore de 16% dans l'enquête de mars 2021⁷. En outre, la mesure phare a été la mise en place des droits passerelles pour les indépendants, qui ont ensuite été étendus à d'autres travailleurs vulnérables (notamment dans le secteur de la culture, où ils ont le plus souvent été payés avec des mois de retard). Les CPAS ont également joué leur rôle : les bénéficiaires de revenus d'intégration étaient encore en augmentation en novembre 2020 (dernier chiffre publié par le [SPF Intégration Sociale](#)), de 7% sur un an et de plus de 10.000 personnes pour l'ensemble de la Belgique (156.300 bénéficiaires) et les CPAS signalent une poursuite de cette augmentation en 2021.

C'est un point qui devrait être au sommet de l'agenda pour les prochains plans de relance, en Belgique comme ailleurs. Ces mesures de court terme sont-elles les plus efficaces dans les secteurs qui restent impactés ? Comme un soutien restera nécessaire sur une plus longue période que prévu dans les secteurs les plus vulnérables, il faudra se demander si une partie des plans de relance devra être consacrée à des programmes de stimulation de l'emploi pour les travailleurs les plus vulnérables, afin de s'attaquer enfin aux niveaux actuellement anormalement élevés du chômage des jeunes et de préserver l'esprit d'entreprise d'une génération d'indépendants.

⁷ [ERMG](#)

Disclaimer

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Belgique S.A. ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut pas garantir l'exhaustivité ni l'exactitude des informations communiqués par des tiers. ING ne peut pas être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes suite à l'utilisation de cette publication, sauf faute grave. Les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis, sauf indication contraire.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certains états et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable explicite et écrit de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication ING Belgique S.A. est agréée par la Banque Nationale de Belgique et est supervisée par la Banque Centrale Européenne (BCE), la Banque Nationale de Belgique (BNB) et l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) . ING Belgique S.A. est enregistrée en Belgique (n° 0403.200.393) au registre des personnes morales de Bruxelles

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.

Editeur responsable : Peter Vanden Houte, Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles, Belgique.